

Qu'est ce que le LPC (Langage Parlé Complété) ?

Le Langage Parlé Complété (LPC) a été mis au point par un génial physicien, le Docteur Orin Cornett. Son objectif était de développer un moyen simple permettant aux personnes sourdes d'accéder à la langue orale par la vue – comme un enfant entendant la reçoit par l'oreille – et de l'intégrer de manière simple par une imprégnation progressive.

Techniquement, l'usage du LPC consiste à adjoindre à chaque syllabe que l'on prononce, un geste de complément effectué par la main et les doigts, autour ou sur le visage. Ces gestes (ou codes) complètent l'image labiale. Ils donnent à la personne sourde une information intégrale et sans ambiguïté sur les syllabes, les mots et donc sur la structure de la langue utilisée dans les messages transmis oralement.

Outil de communication – outil d'intégration

Le LPC, traduit aussi par " La Parole Codée ", n'est pas une langue en soi, mais un outil de communication. Il représente un partenaire exceptionnel pour les parents qui inscrivent l'intégration sociale, familiale, scolaire et professionnelle comme une priorité pour l'enfant sourd, plus tard l'adulte sourd.

Associé en continu à la communication orale qui s'établit dès le plus jeune âge dans le cadre familial, le LPC représente un moyen idéal pour l'enfant sourd d'accéder à la culture de sa famille. En plaçant le plaisir, le goût, l'échange et les motivations comme autant d'éléments pouvant permettre à l'enfant sourd de s'approprier réellement une langue orale et écrite, le LPC représente un atout majeur pour une intégration dans la société.

Aujourd'hui de nombreux professionnels sur le terrain soutiennent cette voie éducative, qui regroupe une part importante des familles concernées par la surdité en Suisse romande, en apportant des prestations pédaogo-thérapeutiques spécifiques qui sont indispensables pour accompagner l'enfant sourd dans ses apprentissages.

Langue orale avec LPC et langue des Signes

La langue orale et écrite représente le moyen idéal pour l'enfant sourd de partager la culture de sa famille en lui offrant des atouts majeurs pour s'intégrer dans la société.

La grande majorité des parents utilisant la langue orale avec le LPC ont bien compris cependant que les spécificités personnelles de l'enfant sourd doivent être bien comprises et que l'acquisition optimale de deux modes de communication à part entière – le signe et le mot – est aujourd'hui souvent le meilleur avenir que l'on puisse lui offrir. Les sourds LPC apprennent et peuvent apprendre la Langue des Signes sans obstacles. Certains enfants LPC ont d'ailleurs souvent développé leurs compétences en communication grâce à l'utilisation de signes et de gestes, d'autres en devenant très rapidement bilingues.

Informations

Sur le site www.alpc.ch ou auprès du secrétariat :

Madame Edith Ghirlanda, Secrétariat ALPC – 130, route du Village – 1724 Oberried

Téléphone: relais Procom 0844 844 061 et demander le numéro 026 413 37 09

Téléscrit et fax: 026 413 37 09 – E-mail: info@alpc.ch

